

Ils s'attablent autour du thème de la santé

À l'initiative du Comité de défense de l'hôpital de Sarlat, des acteurs et des sensibilisés au secteur de la santé ont planché sur l'avenir de la maternité, l'accès aux médecins de l'hôpital

Franck Delage

f.delage@essorsarladais.com

On a coutume de les croiser tous les jeudis après-midi, devant le centre hospitalier de Sarlat, à l'écoute des usagers, des familles, des personnels... Depuis des années, les membres du Comité de défense de l'hôpital public de Sarlat et de sa maternité tiennent un stand, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il chauffe... Ce lundi 17 mars, ils étaient à l'abri, dans une salle du Colombier à Sarlat, et avaient convié des acteurs et des sensibilisés au secteur de la santé.

Il y avait des représentants des sapeurs-pompiers, des commerçants de Sarlat, de la Ligue des droits de l'Homme, de Femmes solidaires, du Centre de santé de Sarlat..., des élus dont l'adjointe au maire de Sarlat, Fabienne Lagoubie, le député Sarladais, Sébastien Peytavie, le maire de Saint-Geniès et vice-président du Conseil départemental de la Dordogne, Michel Lajugie, le maire de Simeyrols, Jean-Pierre Planche, des élus syndicaux, de simples citoyens intéressés... Ils étaient vingt-cinq à cette table ronde pour se pencher en priorité sur le thème de la maternité. "Comment expliquer la fermeture du plateau obstétrical ?", se sont interrogés les participants en posant des solutions à court, moyen et long termes. Ils ont évoqué, entre autres, l'ouverture de lits d'urgence obstétricale pour une prise en charge des futures mamans, la création d'un Smur obstétrical, et bien sûr la volonté fondamentale de rouvrir au plus vite le plateau.

Un second thème a été abordé : l'accès aux soins, aux médecins généralistes et spécialistes de l'hôpital de Sarlat. "Trop de Sarladais



Les échanges ont été nourris pour cette première rencontre

(Photo FD)

vont consulter à Périgueux, Brive, Gourdon", ont-ils admis, en pointant "une communication déplorable" de l'établissement sarladais sur ses spécialités, un manque de prescription locale par les médecins de ville. Faute de temps, d'autres sujets n'ont été qu'effleurés, comme la désertification médicale qui pourrait être atténuée par la formation et le développement des postes d'infirmiers de pratique avancée, également la formation de médecins maîtres de stages pour accueillir des internes.

Régulation des installations.

Claudine Le Barbier, référente départementale de l'Association de citoyens contre les déserts médicaux, a présenté la proposition de loi transpartisane portée depuis trois ans par Guillaume Garaud, député de la Mayenne, qui sera débattue à l'Assemblée nationale fin mars-début avril. En premier lieu, elle vise à flécher l'installation des médecins généralistes et spécialistes vers les zones où l'offre de soins est insuffisante.

Cette loi propose également de supprimer la majoration des tarifs à l'encontre des patients non pourvus d'un médecin traitant, d'assurer une formation a minima de première année en études de médecine dans chaque département, et de rétablir l'obligation de permanence des soins.

"Au départ, cette proposition de loi réunissait 90 signataires. Aujourd'hui, il y a 258 signataires, pas loin de la majorité à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas un remède miracle mais un premier pas. C'est extrêmement important, elle propose un débat", a-t-elle commenté, en soulignant que cette démarche transpartisane, à laquelle participe Sébastien Peytavie, signataire, était entravée par des "freins énormes" du Conseil de l'ordre des médecins et des lobbys qui œuvrent auprès des assemblées.

Les participants à cette table ronde ont décidé de constituer un groupe de travail et de se réunir régulièrement.